



**Groupe scolaire Paul Derrien**

**Dossier inscription**

**Garderie / Cantine**

**Centre de loisirs**

**Année 2022-2023**



1.Renseignements de l'enfant			
ENFANT(S)	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Nom et Prénom			
Sexe (M ou F)			
Date de naissance			
Âge			
Niveau scolaire pour la prochaine rentrée scolaire			

2.Renseignements responsable de l'enfant		
	Responsable 1 <input type="checkbox"/>	Responsable 2 <input type="checkbox"/>
Facture à envoyer à :		
Nom		
Prénom		
Qualité (Père, Mère, Tuteur...)		
Situation Familiale		
✉ Adresse postale		
📱 Portable		
🏠 Domicile		
📞 Professionnel		
✉ Adresse Mail		
Profession		
<b>Attestation CAF à fournir :</b> À défaut la facturation se fera sur la base du quotient le plus élevé.	CAF <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/>  <b>Numéro :</b>  <b>Quotient familial :</b> €	CAF <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/>  <b>Numéro :</b>  <b>Quotient familial :</b> €

<b>3. Personnes autorisées à récupérer l'enfant</b>			
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Numéro de téléphone</b>	<b>Qualité</b>

✓ Toute personne n'étant pas inscrite dans la liste des personnes autorisées ne pourra récupérer l'enfant sauf cas exceptionnel sur demande écrite des responsables légaux.

#### **4. Inscriptions aux temps d'activité périscolaire et extrascolaire**

L'inscription est obligatoire pour que chaque enfant puisse accéder aux différents services d'accueil de la commune (garderie du matin ou du soir, restauration scolaire, centre de loisirs) même en cas d'utilisation occasionnelle ou exceptionnelle. Si le dossier est rendu incomplet, l'inscription ne sera pas prise en compte.

➤ **Cantine et garderie. Cocher la ou les cases correspondantes**

	<b>Garderie Matin De 7h00 à 8h20</b>	<b>Cantine</b>	<b>Garderie Soir De 16h00 à 18h30</b>
<b>Lundi</b>			
<b>Mardi</b>			
<b>Jeudi</b>			
<b>Vendredi</b>			
<b>Occasionnel</b>			

➤ **Centre de loisirs**

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au centre de loisirs le mercredi ou durant les vacances scolaires, vous devez remplir le formulaire disponible sur le site Internet de la mairie (dans la rubrique Centre de loisirs). Il peut aussi vous être envoyé par mail sur demande à l'adresse *periscolaire@argences.com*.

\*\*\*\*\*

Je reconnais l'exactitude des données communiquées dans le dossier d'inscription.

L'inscription des enfants à la cantine, à la garderie et au centre de loisirs vaut acceptation du règlement intérieur.

J'autorise la commune à prendre mon enfant en photographie ou en vidéo et d'utiliser ces dernières sur le site Internet de la commune, dans le bulletin municipal et sur tout autre support de communication municipale. La commune s'engage pour sa part à ne pas faire d'utilisation commerciale de ces documents.

J'autorise mon enfant à repartir seul à l'issue de la garderie ou du centre de loisirs (je précise l'horaire à laquelle mon enfant doit repartir seul de la garderie ou du centre de loisirs) : .....

<b>Responsable 1</b>
Fait à Le .. /.. / ....
Signature
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

<b>Responsable 2</b>
Fait à Le .. /.. / ....
Signature
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

**Ce dossier doit contenir :**

- Un formulaire d'inscription complété par famille.
- Une fiche sanitaire complétée et signée par enfant.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile pour chaque enfant.
- Une attestation de quotient familiale CAF.

\*\*\*\*\*

RÉFÉRENT PÉRISCOLAIRE et CENTRE de LOISIRS : 07.48.85.24.72 - periscolaire@argences.com

TÉLÉPHONE CANTINE : 02.31.23.99.80

TÉLÉPHONE GARDERIE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 06.87.03.44.14

TÉLÉPHONE GARDERIE ÉCOLE MATERNELLE : 06.73.68.72.00

\*\*\*\*\*

**Mentions légales Règlement Général sur la Protection des Données**

Le responsable du traitement des données recueillies via le présent formulaire est le Maire de la ville d'ARGENCES. Les informations portées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement destiné à inscrire votre / vos enfant(s) à la cantine, à la garderie et au centre de loisirs. Les destinataires des données sont les services de la commune. Les données ainsi recueillies sont conservées pendant l'année scolaire visée plus haut. En vertu du règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Monsieur le Maire de la Ville d'ARGENCES dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Hôtel de Ville – Place du Général Leclerc - 14370 ARGENCES

☎ : 02.31.27.90.60 - Email : secretariat.mairie@argences.com